

DECLARATION D'OUVERTURE DE CHANTIER

à renseigner par le demandeur :

Personne déclarant le chantier (nom) : FOUQUET Murielle

Représentant légal de (entreprise) : ARD PERTUIS.

adresse : 352 avenue de Verdun 84120 PERTUIS

Déclare vouloir engager les travaux suivants :

Nature : pose de déviation pour travaux de mise en sécurité de la falaise par les entreprises :

SERPE pour les abattages d'arbres

HYDROKARST SUD 20 allée Louis de Broglie 13130 BERRE L'ETANG

Dont le maître d'ouvrage est : ARD PERTUIS.

Les travaux sont localisés

Route n° : 33 du P.R. 17 + 780 au PR 17 + 880

Sens de : Blocage pour les 2 sens de circulation

Commune : VITROLLES EN LUBERON. Lieu-dit :

date des travaux : Début : 05 août 2020 Fin : 06 août 2020

Horaires de chantier : Début : 6h00 Fin : 18h00

Les restrictions de circulation sont : (cocher la case correspondante ou rayer la mention inutile)

Limitation de vitesse 110 90 70 50

Interdiction de dépasser Oui Non

Circulation alternée Longueur _____ mètres Oui Non

Neutralisation de voie Oui Non

Rétrécissement de voie Oui Non

Interdiction de stationner Oui Non

Chantiers mobiles Oui Non

Route barrée Oui Non

N° de Fiche du manuel de chantier à appliquer :

barrage de la D33 avec déviation par les RD 216, et 42 selon les plans ci-joints

Dispositions ou mesures particulières :

Le centre routier du Pays d'Aigues est responsable de la signalisation et de la protection du chantier.

Je soussigné, m'engage à établir et maintenir en état la signalisation temporaire en conformité avec les dispositions réglementaires (huitième partie du livre I sur la signalisation routière).

Je déclare maintenir le chantier dans son type « chantier courant » dont je connais la définition.

Je déclare avoir pris connaissance de l'arrêté permanent relatif aux chantiers courants, dont une copie sera disponible sur le chantier accompagnée d'une copie de la présente autorisation signée par le représentant de l'agence routière.

Le chef du centre qui peut être appelé de jour comme de nuit, y compris le week-end pour ce chantier, est :

M Gigi ASANDEI

☎ : 06 38 97 90 26

Fait à Pertuis
Signature,

Le 15/07/20

Responsable Gestion Routière

Partie réservée à l'agence routière

Murielle FOUQUET

La déclaration de chantier décrite dans la demande de l'entreprise :

EST CONFORME aux dispositions de l'arrêté permanent. Le chantier peut être réalisé aux dates prévues en respectant les dispositions ci-dessus et celles de l'arrêté permanent « chantiers courants ».

N'EST PAS CONFORME aux dispositions de l'arrêté permanent, ne peut être exécuté dans ce cadre.

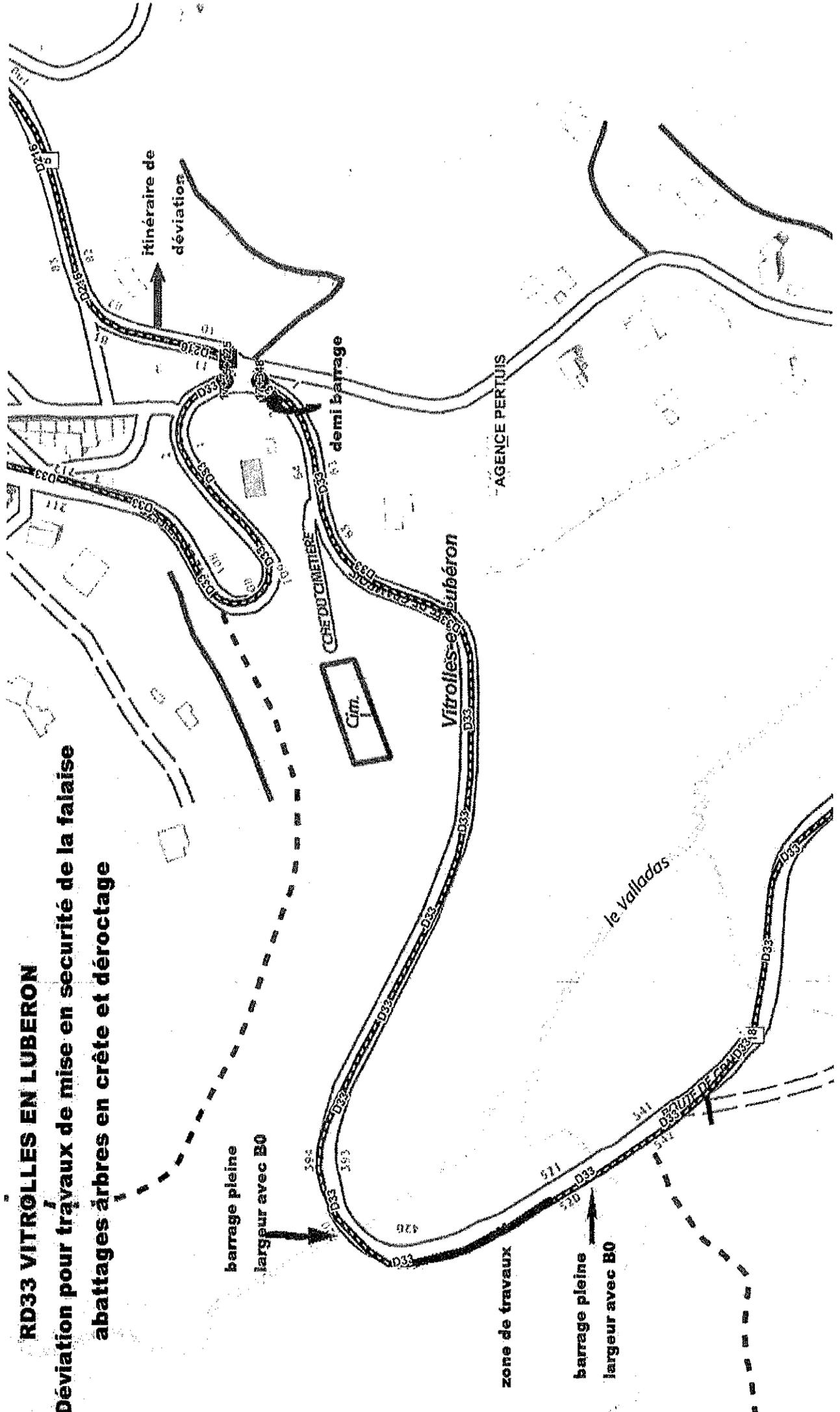
Un arrêté de circulation doit être demandé (délai de trois semaines)

Nom et Visa représentant
du gestionnaire :

date

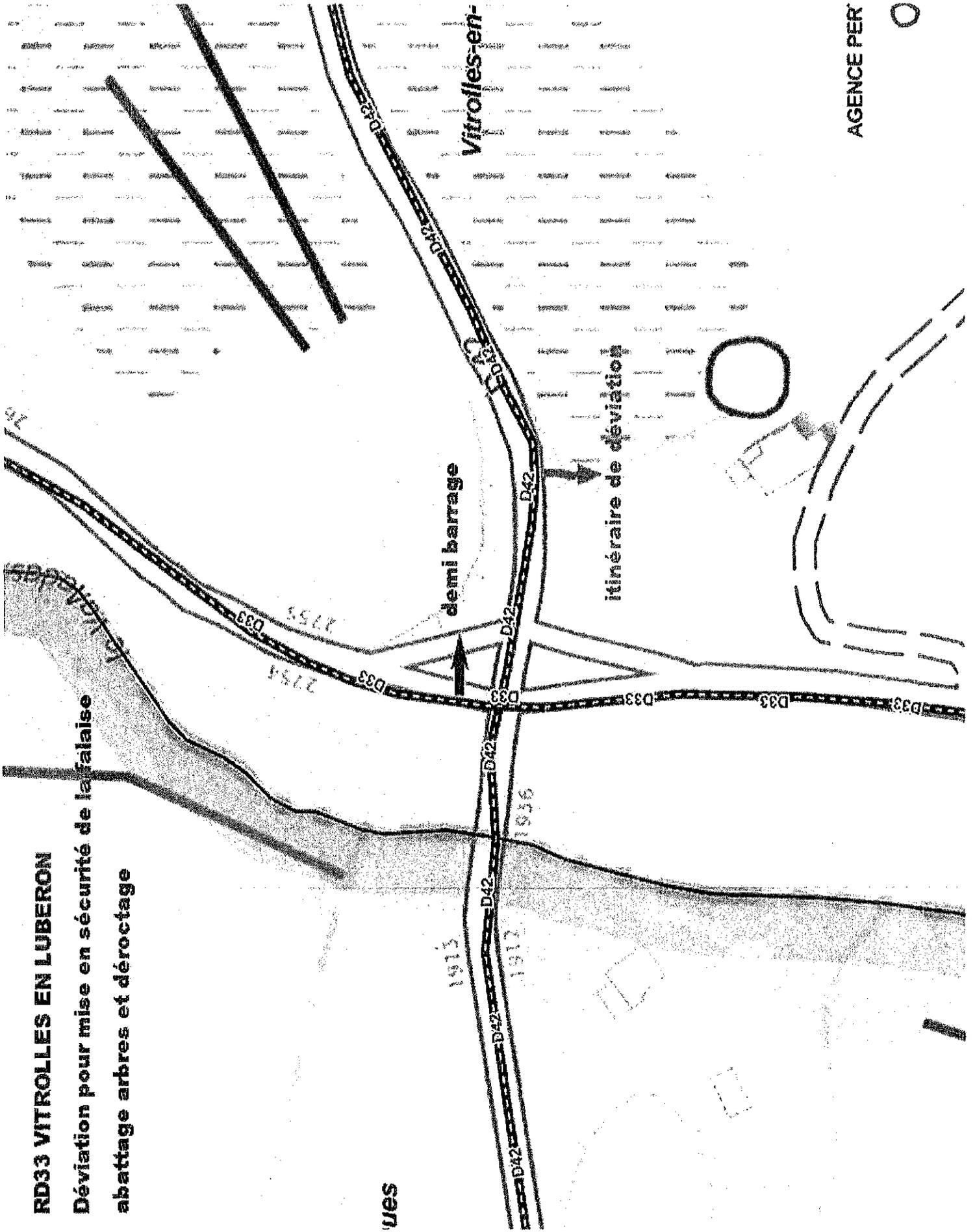
RD33 VITROLLES EN LUBERON

Déviations pour travaux de mise en sécurité de la falaise
abattages arbres en crête et déroctage



RD33 VITROLLES EN LUBERON

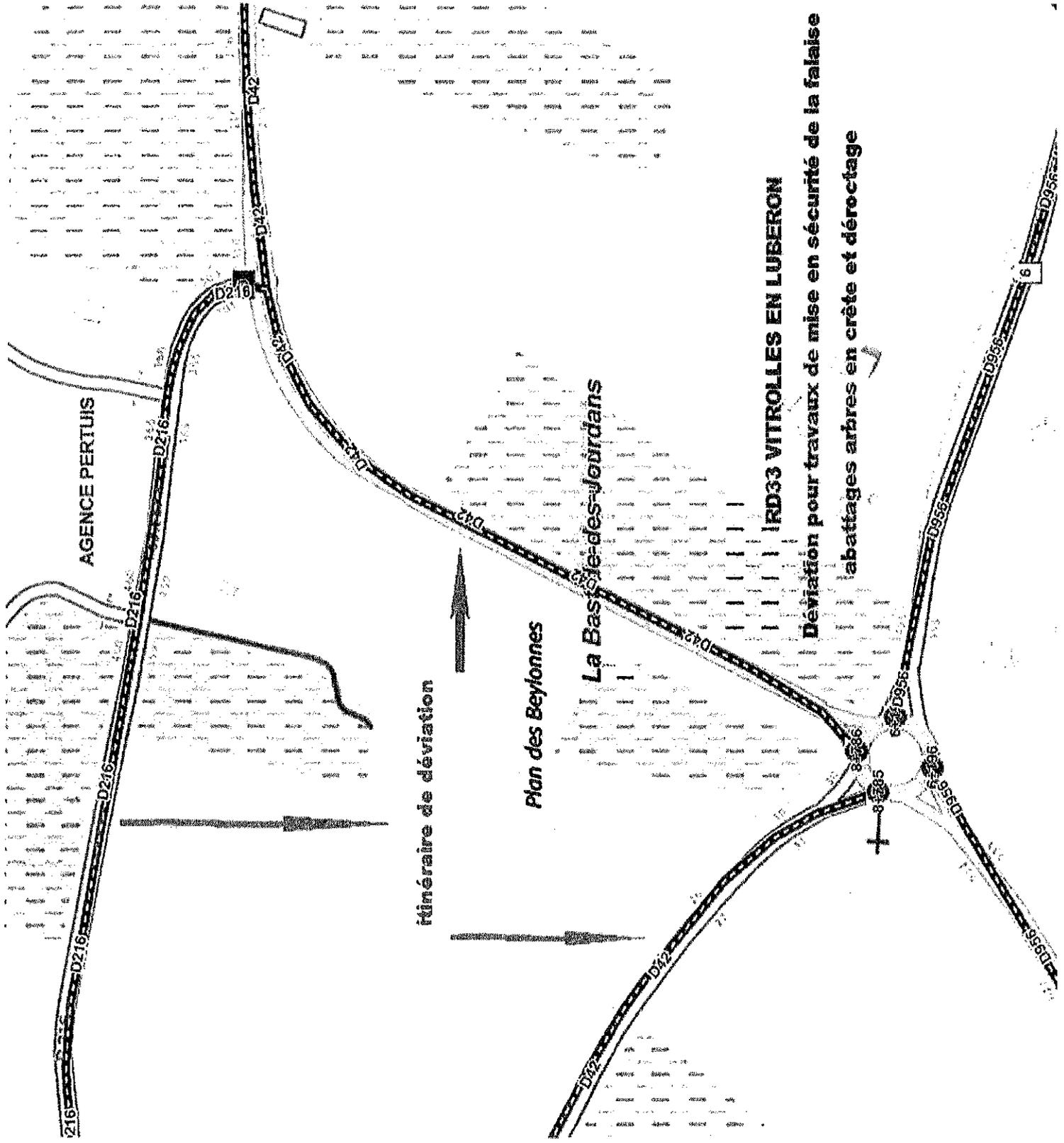
Déviation pour mise en sécurité de la falaise
abattage arbres et déroctage



ues

AGENCE PER





AGENCE PERTUIS

itinéraire de déviation

Plan des Beylonnes

La Bastide-des-Jourdans

RD33 VITROLLES EN LUBERON

Déviation pour travaux de mise en sécurité de la falaise
abattages arbres en crête et déroctage

6